



Sous l'autorité du responsable du service des sports, le régisseur ou la régisseuse plateau / son / vidéo / lumière aura en charge :

Missions du poste

Assurer les régies son et vidéo des différentes manifestations

- Conduire les études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un évènement
- Lire et analyser une fiche technique, un plan d'utilisation, de diffusion sonore
- Analyser, et exploiter les fiches techniques prévoir, anticiper et organiser les besoins techniques liés aux activités d'accueil des spectacles de la saison culturelle, des actions culturelles et des manifestations associatives
- Planifier les installations nécessaires à la réalisation des spectacles ou des évènements
- Installer le matériel et les équipements nécessaires à la réalisation de l'évènement (montage et démontage des régies son et lumière, programmation et contrôle des installations)
- Contrôler l'état du matériel technique
- Assurer la gestion matérielle de l'évènement et la logistique des évènements (mettre en place les spectacles, déplacer le matériel)
- Mettre en œuvre les dispositifs techniques nécessaires à la réalisation des spectacles
- Assurer la gestion des balances et la régie son / vidéo / lumière des manifestations
- Entretenir le matériel son, vidéo et lumière
- Évaluer et proposer des solutions comparées pour optimiser les moyens humains et financiers
- Assurer l'organisation technique et logistique
- Assurer les régies son et lumière des évènements culturels municipaux ponctuels.

Veiller et participer à l'entretien courant du matériel

- Se concerter avec les régisseurs des équipes accueillies sur le site et les prestataires : modifications et adaptations de la fiche technique, pré-implantation, gestion de location ou achat de matériel en lien avec les fournisseurs
- Accueillir les productions et réaliser les montages et démontage techniques des spectacles avec l'équipe de régisseurs,
- Gérer les sorties/retour du matériel scénique prêté (S'assurer du bon état du matériel et réaliser les opérations d'entretien et de réparation.)
- Déterminer en concertation avec la direction du service des sports, matérielles et budgétaires nécessaires
- Participation à la préparation du suivi budgétaire N+1, (location de matériel ou achat de matériel)
- Assurer une veille sur l'évolution technique du matériel et être en mesure de proposer un plan d'investissement à la collectivité
- S'assurer du maintien en condition opérationnelle de tous les équipements et matériels techniques
- Réaliser les opérations d'entretien courant et les réparations du matériel technique.
- Assurer une maintenance technique, de 1er niveau, en lien avec les services technique
Assurer la régie son ou lumière (en fonction de la spécialité)

Appliquer les règles d'hygiène de sécurité et de prévention liés au spectacle vivant

- Veille, suivi administratif et mise en œuvre de la réglementation relevant de la sécurité et de la sûreté s'appliquant aux professionnels et au public
- Port des équipements de protection individuel

Profil recherché

- Permis B exigé.
- SIAPP 1, CACES nacelle, (à défaut, assurées par la collectivité)
- Habilitations électriques
- Expérience professionnelle d'au moins 1 an
- Connaissance de la régie son et des systèmes vidéo ;
- Sensibilité artistique et sens de l'accueil (public, artistes, prestataires...) indispensable
- Encadrement d'intermittents

- Maîtrise du fonctionnement du secteur du spectacle
- Spécialisé en régie son ou lumière
- Connaissance du matériel son et lumière utilisée par les différentes régies
- Évaluer une situation de terrain et mettre en œuvre des solutions adaptées
- Grande disponibilité le soir et le week-end (horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des astreintes liées à l'organisation des spectacles et des manifestations)

Savoir-être :

- Réactivité et discernement
- Rigueur et sens des responsabilités
- Efficacité et intelligence de situation en sachant prendre les initiatives appropriées
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Adopter une attitude correcte, courtoise et ferme avec le public et les intervenants externes ou internes
- Savoir travailler en équipe dans un bon esprit
- Savoir gérer les priorités et les urgences
- Sens du service public et respect des règles déontologiques de la fonction publique

Informations complémentaires

- Temps de travail annualisé
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- Participation au remboursement des frais de transport (75 % des transports en commun, forfait mobilité)
- Participation à la garantie du maintien de salaire
- Poste ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels (CDD renouvelable)

Liens utiles

Postuler en ligne

[/mon-quotidien/emploi/postuler-en-ligne](#)